

Immigration, pratiques militantes et démocratie

Daniel Richter

Toutes les thématiques autour de l'immigration constituent dans nos sociétés occidentales des sujets brûlants et polémiques. En témoignent aussi bien les percées électorales des extrêmes-droites populistes et xénophobes, que la diffusion de leurs positions non seulement parmi les forces de droite mais aussi à gauche. La démocratie au sens habituel du terme en est bousculée, ébranlée voire en péril.

Pourtant un nombre significatif d'organisations et d'associations interviennent sur le terrain, au milieu des populations, en faveur des immigrés. Pourquoi ne parviennent-elles pas à convaincre et à contrecarrer les fossés qui se creusent ?

Ce texte propose d'analyser ce qu'il en est à partir d'une situation particulière, celle du département des Yvelines en Île-de-France.

RECTO

Lorsqu'au début des années quatre-vingt-dix les lois Pasqua menacent de déstabiliser la situation des étrangers sur le sol français et rendent l'obtention d'un titre de séjour de plus en plus aléatoire, se met en place dans les Yvelines une coordination pour le « Droit de Vivre en Famille » à l'initiative de personnalités issues d'ATD Quart Monde, de la CIMADE, de la LDH et du MRAP dont François Della Sudda*. Ce rassemblement est rejoint par des militant(e)s de plusieurs associations et organisations dont ceux de structures CFDT sensibilisées depuis longtemps aux combats de l'immigration.

Des discussions ressort la volonté de dépasser les seuls « Droits de Vivre en Famille » pour prendre en charge tous

les problèmes liés à la situation des étrangers voire à celle des gens du voyage. De la naît en 1995 le Collectif Etrangers-Français en Yvelines (CEFY).

La première action médiatique du CEFY, considérée comme un coup d'éclat, se traduit au printemps 1996 par la grève de la faim de parents étrangers d'enfants français dans la cathédrale Saint-Louis, avec l'accord de l'évêque de Versailles, Jean Charles Thomas, et le soutien plus inattendu du nouveau maire UMP de Versailles, Etienne Pinte. Grève couronnée de succès, qui permet au CEFY de nouer des relations avec le collectif des sans-papiers qui s'appellera un peu plus tard collectif de Saint-Bernard et de participer dans la foulée à la création de la coordination nationale des sans-papiers.

Le CEFY, reconnu comme interlocuteur par la préfecture avec des rencontres régulières qui existent jusqu'aujourd'hui, tient des permanences s'ajoutant à celles de ses membres (au total une bonne quinzaine réparties sur les principales villes du département), organise des manifestations et des rassemblements, des parrainages dans certaines mairies, des fêtes. Il est présent sur presque tous les fronts, délais de traitement des dossiers, files d'attente invraisemblables, y compris des nuits entières, centres de rétention (Versailles puis Plaisir) et évidemment sur les critères des décisions administratives sans oublier les procédures juridiques en lien avec des avocats et le GISTI.

Les collectifs de sans-papiers du département, notamment ceux des Mureaux, sont, dans les années 1990 et 2000, également membres du CEFY et leurs délégués participent aux réunions mensuelles.

Les « Restau du Cœur », non membre du CEFY en tant que tel, le sollicite néanmoins régulièrement pour des séances d'informations sur l'immigration en faveur de ses bénévoles.

Au moment de la circulaire Chevènement en 1997, le CEFY présente 1200 des 6000 dossiers qui sont déposés dans les Yvelines, avec 80% de régularisation.

Lorsque Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, sort une circulaire en 2006 en direction des parents d'enfants scolarisés, le CEFY assume de présenter les dossiers malgré les critiques qu'il formule vis à vis des conditions requises.

Quand un campement de Roms s'installe à Achères en 2003, soutenu activement par la municipalité, le CEFY est partie prenante jusqu'à l'évacuation. De même il s'insère dans « ROM YVELYNES », l'association qui soutient les Roms installés depuis 2009 à Triel sur un terrain appartenant à la ville de Paris.

La création en 2006 du Réseau Education Sans Frontières (RESF) dans les Yvelines, relance l'activité militante en renouvelant le dynamisme des luttes autour des régularisations des parents d'enfants scolarisés et des jeunes majeurs scolarisés. Le CEFY s'y intègre.

De la même façon, la loi de novembre 2007, ouvre la voie aux régularisations de salariés sans-papiers. Il s'ensuit, au fil des circulaires gouvernementales, la création de collectifs de sans-papiers, souvent composés de plusieurs centaines de personnes, qui occupent un lieu symbolique pour faire valoir leurs droits. Ainsi se succèdent le collectif du centre culturel Gérard Philippe aux Mureaux (février 2009), celui du Centre Huit à Versailles (novembre 2009), celui de l'Agora à Mantes-la-Jolie (octobre 2012), celui de Versailles (avril 2013) et de Carrières-sous-Poissy (avril 2014). Organisations syndicales et associations sont étroitement associées à ces conflits, le CEFY sert de réceptacle et de mise en commun pour faciliter rapports de forces et négociations.

Les développements consécutifs à ce que les médias nomment la « crise migratoire » avec l'arrivée massive de réfugiés en provenance de Syrie, d'Irak, d'Erythrée, etc... ont amené à la création de trois comités de soutien proches des lieux d'hébergements dans les Yvelines.

De même les ratés prévisibles, faute de moyens suffisants, de l'application de la loi de juillet 2015 relative aux réfugiés, ont entraîné une vive réaction commune de quasiment toutes

les organisations et associations en direction de la préfecture. Une nouvelle fois un texte législatif, découlant d'une directive européenne, censée améliorer les conditions d'accueil et de traitement de la situation des réfugiés, se traduit par une détérioration, que l'on veut espérer temporaire, avec en particulier des files d'attente insupportables.

Pour couronner le tout, face aux reconduites à la frontière qui ne faiblissent pas, un observatoire du centre de rétention de Plaisir se met en place.

Globalement la visibilité de la situation des étrangers – tout particulièrement celle des sans-papiers – apparaît de façon constante dans les Yvelines depuis plus de 20 ans. Les médias locaux en rendent compte dès lors qu'existe la volonté de s'exprimer publiquement. Les organisations et associations ont réussi, ce qui n'est pas si courant, à se doter de structures communes d'actions et d'échanges.

Tout irait-il si bien pour autant ?

VERSO

Certes non !

Lors de la création du CEFY se posa la question des contours de son champ d'activités. Devait-il comprendre les quartiers plus ou moins ghettoïsés à Trappes, aux Mureaux, à Mantes-la-Jolie Chanteloup ou Poissy..., les échecs scolaires liés à l'origine des enfants, les discriminations, le racisme, l'exclusion de l'emploi avec ses déclinaisons en terme de précarité et de chômage ou encore la pauvreté.

Terrains immenses, hors de portée ! De toute façon en ces domaines les associations caritatives (Secours Catholique, Secours Populaire), les organisations des Droits de l'Homme (Cimade, LDH, MRAP), les syndicats (CFDT, CGT, FSU) et les organisations politiques (PCF surtout, Alternatifs, LCR) souhaitaient pour la plupart garder les prérogatives qu'elles se fixaient sans avoir de comptes à rendre à d'autres.

Par contre l'obtention des titres de séjour, leur renouvellement et les demandes de nationalité française, allaient de soi pour une mise en commun avec acceptation des apports spécifiques.

Ainsi il apparaît logique que DOM ASILE, émanation de la CIMADE et du Secours Catholique en 1999, reconnu par les pouvoirs publics pour fournir une adresse postale aux demandeurs d'asile, continue de développer ses activités en propre, les autres membres du CEFY lui adressant celles et ceux qui demandent l'asile.

Ainsi les Alternatifs représentés par Paul Oriol ** apportent-ils les campagnes pour le droit de vote des étrangers aux élections locales dont les votations citoyennes.

Le nombre d'organisations et d'associations participant au CEFY connut dans le temps d'importantes variations, de plus d'une trentaine au début des années quatre-vingt-dix, il se réduit à une dizaine dans les années deux mille bien que les décisions aient toujours été prises au consensus pour remonter à une quinzaine en 2015. Le fait que plusieurs des animateurs du CEFY soient des militants CFDT, quoique marqués à la gauche de cette organisation ne convient pas trop à la CGT, la FSU et au PCF qui se retirent avec d'autres sur la pointe des pieds. La lassitude produit également ses effets, les coordinations ont souvent du mal à tenir la distance.

L'arrivée de RESF rabat encore les cartes, enlevant au CEFY, ayant une efficacité militante incontestable, l'un de ses pôles d'intervention : la sensibilisation autour du devenir des enfants et des jeunes majeurs scolarisés fonctionne mieux que pour d'autres situations. Il en résulte une certaine concurrence vécue comme une crise de leadership sur le terrain de l'immigration. Au final RESF 78 accepte de participer lui-même au CEFY et lors des rencontres avec le Préfet ou le Secrétaire Général, presque toutes les organisations et associations des Yvelines, à l'exclusion des partis politiques, participent à la délégation, ce qui n'empêche nullement les

pouvoirs publics de tenter de jouer sur des divisions réelles ou supposées.

A l'occasion du camp Rom d'Achères, le CEFY propose une campagne de soutien dans l'ensemble du département, l'initiative tombe à plat. Plus grave, à un moment donné la préfecture envisage d'héberger les Roms d'Achères dans une caserne non utilisée à Saint-Cyr-l'École. La municipalité de droite réagit très vivement et organise un rassemblement d'habitants, hostiles au projet, à Versailles. La préfecture renonce et personne n'est en mesure de relever le gant.

Leçons tirées, avec le camp Rom de Triel. ROM YVELINES est devenu l'interlocuteur incontournable de la sous-préfecture de Saint Germain en Laye, de la Sécurité Sociale, de la CAF et de Pôle Emploi pour trouver des solutions pérennes, non sans discussions parfois difficiles avec les intéressés sur la scolarisation des enfants, la place des femmes, la mendicité, la petite délinquance ou l'entretien des lieux. Pour le moment c'est l'un des seuls endroits en Île-de-France où l'évacuation n'est pas intervenue.

Lorsque le collectif des sans-papiers de l'Agora à Mantes-la-Jolie s'est mobilisé, la LDH locale a estimé qu'elle était à même de piloter seule avec les délégués la conduite du conflit, bien qu'elle maîtrisât mal les tenants et aboutissants des dossiers salariés. Ce solo s'est traduit par un résultat mitigé avec beaucoup plus de refus accompagnés d'obligations de quitter le territoire que de régularisations.

Quant au collectif de Carrières-sous-Poissy, il a cru au départ qu'il pourrait agir puis négocier avec la préfecture en s'appuyant sur la force du nombre. Malgré l'apport de la CFDT appelée en renfort, il n'est pas évident d'incurver dans un sens favorable un examen des dossiers engagé sur de mauvaises voies.

Dernier mécompte du rêve unitaire : en juin 2015 la CGT se lance seule avec les déçus du Collectif de Carrières-Sous-Poissy dans une occupation de plusieurs agences d'intérim

à Montigny-le-Bretonneux, Poissy et les Mureaux. La stratégie choisie rend les résultats finaux incertains plusieurs mois après la fin du conflit ouvert, divise les sans-papiers du département et risque d'amenuiser la crédibilité des organisations syndicales.

DÉMINAGE

Dans les Yvelines, comme dans les autres départements, les organisations, les associations ainsi que les collectifs de sans-papiers finissent par obtenir des résultats positifs en termes d'attribution ou de renouvellement des titres de séjour mais après des parcours du combattant souvent épuisants.

Mais est-il possible d'en rester à cet interminable travail de Sisyphe dans le contexte actuel ?

En vingt ans d'existence le CEFY s'est à plusieurs reprises interrogé sur la nécessité de campagnes en direction de l'opinion publique pour répondre à bien des idées reçues sur l'immigration tout en reconnaissant l'existence de problèmes qu'il ne s'agit pas de rayer d'un trait de plume.

Bien que l'efficacité d'une campagne départementale, sans qu'existe l'équivalent au niveau national, suscitât des doutes, quelques initiatives virent le jour avec des séries de tracts. Mais force fût de constater que distribuer seulement 10.000 tracts dans quelques gares se révélait décevant. Trop peu de monde y croyait pour se sentir partie prenante.

Des réunions publiques avec par exemple Emmanuel Terray *** ou Daniele Lochak **** du GISTI ont connu un réel succès d'estime mais parmi des convaincus.

Le Réseau Education Sans Frontières 78 s'appuie sur Internet mais il s'agit surtout, outre la circulation d'informations, d'une capacité de mobilisation par courriels s'adressant aux préfetures sur des situations précises, parmi quelques centaines de personnes sympathisantes.

La seule initiative permanente qui s'adresse à la population

sur plusieurs années, a pour nom les « cercles du silence », impulsés en 2007 à Toulouse par des franciscains. Centrés au départ sur l'iniquité des mises en rétention, les cercles du silence ont élargi leur champ de communication à la plus part des thématiques qui touchent l'immigration. Il en existe trois dans les Yvelines : à Versailles, Mantes-la-Jolie et Sartrouville, ce dernier étant pour le moment en sommeil. Ils ont lieu tous les mois durant une heure sur une place bien visible. Ils regroupent suivant les moments et les saisons entre 30 et 150 participant(e)s. Des panneaux, des bandeaux et des tracts interpellent les passant(e)s.

Remarquables par leur longévité et la qualité de leurs expressions, quels impacts ces cercles ont-ils à l'échelle de la société quand très peu de monde en parle ?

Quelle pratiques de masse dans un environnement saturé d'images et de messages peut relever le redoutable défi de faire entendre tout à la fois les fortes légitimités des migrants et la légitimité des inquiétudes d'une part importante de la population vis-à-vis des flux migratoires ?

Quelles pédagogies de communication faut-il créer pour qu'un réel dialogue intervienne ?

Des débats démultipliés tels que ceux qui furent organisés par les « indignés » sur la Piazza del Sol à Madrid sont-ils possibles sur l'immigration en intégrant y compris des gens peu favorables aux étrangers ?

Toujours est-il que les récits de vies brisées ou de parcours suscitant l'émotion, l'évocation des valeurs de l'humanisme ou de la solidarité, voire de l'internationalisme, ne suffisent plus.

La situation actuelle dans les Yvelines comme ailleurs cumule les paradoxes.

D'un côté il y a des organisations qui agissent, se coordonnent et obtiennent des résultats, d'un autre côté faute du débat nécessaire, la paralysie voire la régression caracté-

risent la politique du gouvernement, se voulant de gauche, sur l'immigration.

Le projet de loi mis laborieusement en chantier - quoique peu progressiste puisqu'il ne reprend même pas les préconisations les plus favorables de la circulaire du 28 novembre 2012, mais avec cependant quelques avancées telles la création d'une carte de séjour pluriannuelle, la possibilité d'obtenir un titre de séjour pour maladie si les soins ne sont pas accessibles dans le pays d'origine ou la saisine en premier du juge des libertés au lieu du juge administratif en cas de mise en rétention - vient d'être adopté définitivement en deuxième lecture le 18 février 2016 par le parlement. Cette loi votée en catimini, étouffée provisoirement par les débats sur l'état d'urgence et la déchéance de nationalité, a entraîné dans la dernière ligne droite une nouvelle réaction négative des associations compte tenu de la suspicion généralisée introduite quant aux documents produits par les étrangers lors de leurs démarches et de l'obligation faite aux administrations comme aux organismes parapublics de répondre aux demandes de vérifications des préfectures. Cette loi, après l'inévitable passage devant le Conseil Constitutionnel, ne prendra effet que d'ici quelques mois, peu de temps avant sa remise en cause par un vraisemblable changement de majorité.

D'une part l'importance numérique des associations constitue une force et une richesse puisqu'elle permet l'expression de sensibilités différentes basées sur des histoires spécifiques, d'autre part elle oblige chacune de ces associations à rechercher difficilement des moyens pour fonctionner alors que les bénévoles et les militant(e)s ont tendance à se faire plus rares.

D'un côté les associations sont présentes sur beaucoup de fronts - demandeurs d'asile, Roms, parents d'enfants scolarisés, jeunes majeurs, salarié(e)s, etc. - séparément ou ensemble, d'un autre côté ce sont souvent les mêmes, pour

beaucoup des retraité(e)s, qui détiennent plusieurs engagements.

Deux mondes se côtoient et ne se rencontrent plus. Les organisations et les associations déroulent leurs actions en faveur des étrangers alors qu'une part croissante de la société manifeste dans les urnes sa défiance vis-à-vis de ces mêmes étrangers.

Lors des dernières élections municipales, la ville d'Achères, l'une de celle qui a le mieux soutenu au fil des ans les luttes des migrants, a basculé.

Quant aux élections départementales, elles ont été cruelles pour les huit élus de gauche : aucun n'est parvenu à se faire élire. Les maires de Guyancourt et de La Verrière, le conseiller général sortant de Maurepas, qui avaient fait preuve de solidarité vis-à-vis des sans-papiers, ont été battus.

Les élections régionales ont continué de montrer que, dans un département tel que les Yvelines, les villes où réside une part importante d'étrangers continuent d'apporter un vote très significatif au Front National, contrairement à ce que croient pouvoir analyser au niveau de l'ensemble du pays plusieurs experts reconnus.

Il n'est pas impossible que le récent échec des travaillistes en Angleterre, hors le Grand Londres, ne soit pas dû, entre autres, aux coups de boutoirs de l'UKIP contre l'immigration, qui rencontrent un écho indéniable parmi les ouvriers anglais. Il sera à cet égard intéressant de voir si la récente désignation du représentant de l'aile gauche travailliste, Jeremy Corbin, à la tête du Labour permettra d'inverser la tendance.

Sur la ligne de départ, les gauches et extrême-gauches, quelle que soit la diversité de leurs positions, partent avec un handicap dès que la place des étrangers est évoquée. Les élections municipales italiennes et législatives danoises en juin 2015 le confirment une fois de plus amplement.

Tant qu'un débat démocratique réel, en profondeur, plus serein, touchant toutes les couches sociales, n'aura pas lieu sur l'immigration, il est à craindre qu'il continuera à en être ainsi.

(Texte écrit en mai 2015, revu en février 2016)

* François Della Sudda : président du Comité International de Soutien au syndicalisme Algérien (CISA), membre du bureau national de la LDH, ex secrétaire général adjoint de la LDH, ancien professeur de lycée qui fût militant de SGEN CFDT et du PSU.

** Paul Oriol : né en 1935, médecin, coopérant en Algérie de 1964 à 1972, militant du PSU puis des Alternatifs, l'un des créateurs en 1992 de la « Lettre de la citoyenneté – nationalité – droit de vote des résidents étrangers », a notamment écrit : *Les immigrés devant les urnes*, Lharmattan, 1992, *Résidents étrangers, citoyens ! Plaidoyer pour une citoyenneté européenne de résidence*, Presses Pluriel, 2003.

*** Emmanuel Terray : né en 1935, anthropologue, militant du PSU jusqu'en 1972, figure de la LDH pour ce qui concerne les luttes des sans-papiers, parmi ses nombreux ouvrages : *Immigration fantasmes et réalités* (avec Claire Rodie, La Découverte, 2008.

**** Danièle Lochak : née en 1946, professeure de Droit Public à l'Université de Nanterre, présidente du GISTI (1985-2000). Parmi ses publications : *Contrôler les immigrés. Les droits des étrangers. Un état des lieux*, Le Cavalier Bleu, 2007.

SIGLES

ATD Quart Monde : Agir Tous pour la Dignité Quart Monde, création en 1957

CIMADE : Comité Inter Mouvements Auprès des Evacués, création en septembre 1939

GISTI : Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés, création en 1972

LDH : Ligue des Droits de l'Homme, création en 1898

MRAP : Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, création en 1949

UKIP : United Kingdom Independence Party, formation britannique eurosceptique anti immigrés